



Un rapport remis à Jean-Michel Blanquer se penche sur les jeunes Français vivant à la campagne ou dans une petite ville

L'assignation à résidence des jeunes ruraux, ce mal du siècle

Frontières intérieures

Plus de 10 millions de jeunes Français de moins de 20 ans grandissent dans les zones rurales et les villes de 2 000 à 25 000 habitants. C'est à cette jeunesse qu'est consacré le rapport remis ce jeudi à Jean-Michel Blanquer et auquel l'Opinion a eu accès. Son auteur, Salomé Berlioux, qui a grandi dans l'Allier avant ses études de lettres à Paris, à Sciences Po et Normale Sup, a publié en février 2019 *Les Invisibles de la République* (co-écrit avec Erkki Maillard, Robert Laffont).

Marie-Amélie Lombard-Latune

EN PLEINE CRISE DES GILETS JAUNES, le livre *Les Invisibles de la République*, sous-titré « Comment on sacrifie la jeunesse de la France périphérique », tombait à pic. Ses deux auteurs, également actifs dans l'association Chemins d'Avenirs fondée par Salomé Berlioux, mettaient l'accent sur un phénomène a priori surprenant et mal mesuré : « l'assignation à résidence » de ces jeunes qui, même aujourd'hui, restent « éloignés des métropoles et de leurs opportunités » et sont « dans l'angle mort des pouvoirs publics ».

Moins bien informés, moins mobiles, moins imprégnés d'un capital culturel, ces collégiens et lycéens, à résultats scolaires comparables, seront moins ambitieux pour leurs études supérieures, souligne Salomé Berlioux, qui remet ce jeudi son rapport à Jean-Michel Blanquer. Telles ces « filles de la campagne » qui se cantonnent souvent dans leurs souhaits d'orientation à des professions stéréotypées telles qu'assistantes maternelles ou esthéticiennes ». C'est ce plafond de verre que l'auteur entend briser en proposant un « Plan d'action

Jeunesse et ruralités ». Pour bâtir ses 25 préconisations, la jeune femme s'est attachée à partir du terrain. Avec l'idée de dupliquer ce qui fonctionne déjà comme les partenariats entre Sciences Po et des lycées de l'éducation prioritaire, le dispositif « Mini-entreprises », qui a permis à 43 000 jeunes de concevoir un projet entrepreneurial, la plateforme monstage-de3eme.fr qui a mis 30 000 stages à disposition des collégiens ou encore l'aide apportée par le mentorat dans les quartiers défavorisés mais qui ne bénéficie guère encore aux jeunes des territoires isolés.

Mobilité des enseignants. Parmi les enjeux majeurs, la question de la mobilité est la plus citée. « Etablissements scolaires, collectivités territoriales, familles évoquent le sujet. Car, même en 2020, et malgré Internet, tout n'est pas à portée immédiate », relève l'auteur. D'où sa proposition d'un permis de conduire accessible dès 17 ans. La mobilité des enseignants est, elle aussi, abordée sous un prisme financier. Pour inciter les professeurs à prendre des postes dans ces zones délaissées, le rapport préconise le versement d'une prime annuelle équivalente à celle versée dans les établissements en Réseau d'éducation prioritaire (REP), soit 1734 euros par an. Reste à chiffrer l'impact d'une telle mesure pour l'Education nationale.

« Ces travaux vont servir d'éclairage dans une réflexion plus globale sur notre politique sociale », réagit-on prudemment rue de Grenelle où la question sensible des moyens attribués aux REP et REP+ (en zone très défavorisée) doit être examinée dans le cadre plus global d'une réforme profonde de l'éducation prioritaire et dans la lignée d'un rapport en ce sens remis en novembre 2019, intitulé « Territoires et réussite ».

@malombard